

1^{er} novembre 2009

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

À l'occupant / To the occupant
576, rue Inconnu
Montréal QC H1H 2H8

AVIS D'INSCRIPTION / NOTICE OF ENTRY
ÉLECTION GÉNÉRALE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2009
GENERAL ELECTION - NOVEMBER 1, 2009

Électeur(s) inscrit(s) sur la
liste électorale à cette adresse

Elector(s) entered on the list
of electors at this address

ARRONDISSEMENT / BOROUGH

XX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

DISTRICT ÉLECTORAL / ELECTORAL DISTRICT

XX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SECTION DE VOTE / POLLING SUBDIVISION XX

UNTEL, Madeleine
UNTEL, Michelle
UNTEL, Pauline
UNTEL, Richard
UNTEL, Serge

AVIS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous constatez des erreurs ou des omissions dans l'inscription des noms ou de l'adresse mentionnés sur cet avis, vous pouvez vous présenter devant une commission de révision pour faire une demande d'inscription, de correction ou de radiation à la liste électorale. Il est important de vérifier ces informations puisque VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT sur la liste électorale pour pouvoir voter.

Vous pouvez consulter la liste électorale et présenter des demandes d'inscription, de radiation ou de correction à la commission de révision DE VOTRE CHOIX qui siègera aux dates et aux heures suivantes :

Dimanche 27 septembre – de 10 h à 18 h
Lundi 28 septembre – de midi à 22 h
Mardi 29 septembre – de 10 h à 20 h
Mercredi 30 septembre – de 10 h à 20 h

POUR CONNAÎTRE LES ENDROITS OÙ SIÉGERONT LES COMMISSIONS DE RÉVISION, VOIR LA LISTE EN ANNEXE.

Pour de plus amples renseignements, composez le
514 868-1071
ou visitez le site ville.montreal.qc.ca/election

NOTICE OF ENTRY ON THE LIST OF ELECTORS

If there are any errors or omissions in the entry of names or addresses on the notice, you may file an application for entry, correction or striking off with a board of revisors. Carefully check the information since YOU MUST BE ENTERED on the list of electors to vote.

You may consult the list of electors and file an application for entry, correction or striking off with the board of revisors OF YOUR CHOICE, at the dates and times shown below:

Sunday, September 27 – 10 a.m. to 6 p.m.
Monday, September 28 – noon to 10 p.m.
Tuesday, September 29 – 10 a.m. to 8 p.m.
Wednesday, September 30 – 10 a.m. to 8 p.m.

SEE ATTACHED LIST FOR ADDRESSES OF THE BOARDS OF REVISORS

For more information, call
514 868-1071
ville.montreal.qc.ca/election

POUR VOTER, VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, à titre de **personne domiciliée**, vous devez :

- être âgé de 18 ans ou plus le **1^{er} novembre 2009**
- et, au **1^{er} septembre 2009**,
- être de citoyenneté canadienne
 - ne pas être en curatelle
 - ne pas être frappé d'une incapacité prévue par la loi
 - être domicilié sur le territoire de la Ville de Montréal et, au Québec depuis au moins le **1^{er} mars 2009**.

• IMPORTANT •

*Dans le cas d'une demande d'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Ville de Montréal, la personne qui fait cette demande auprès d'une commission de révision doit préciser l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et présenter **deux (2)** documents l'identifiant, l'un confirmant son nom et sa date de naissance, et l'autre son nom et l'adresse de son domicile actuel.*



Pour faciliter le traitement de votre demande,

VEUILLEZ APPORTER CET AVIS

lorsque vous vous présenterez devant une commission de révision.

YOU MUST BE ENTERED ON THE LIST OF ELECTORS TO VOTE

To qualify as a **domiciled elector** and to qualify for entry on the list of electors, every person must:

- be 18 or over on **November 1, 2009**,
- and, on **September 1, 2009**,
- be a Canadian citizen
 - not be under curatorship
 - not be disqualified under the law
 - have been domiciled on the territory of Montréal, and in Québec since at least **March 1, 2009**

• IMPORTANT •

*When an application for entry of a person domiciled on the territory of Montréal is filed, the person who files the application with a board of revisors must specify the previous home address of the person concerned, and produce **2** documents: one confirming his name and date of birth, and the other, his name and present home address.*



To speed up the processing of your application,

PLEASE BRING THIS NOTICE WITH YOU

when reporting to a board of revisors.